
Assemblée générale du 21 avril 2007

Compte-rendu de l'Assemblée générale

Le 21 avril 2007, à 10 h 30, s'ouvrait, à l'ancienne école de Ste-Céronne-lès-Mortagne, sous la présidence de Madame DUBOYS de LABARRE, l'Assemblée générale de l'ASPC de Ste Céronne.



Membres du bureau présents: MM. Jean GAUTIER, vice-président, Daniel SIMOEN, Yannick LUTET, Mmes Brigitte DUBOYS de LABARRE, présidente, Martine LEROY, trésorière, Raymonde LIZOT, Françoise CHANTEPIE, Christine GIROUX, secrétaire, Josiane JOUSSE et Jacqueline SUQUET .

Membre du bureau absent excusé : M Marc ORANGE.

Autres membres présents : Mmes Dany GAUTIER, Yvette PERRAULT, Christèle SUQUET, Mathilde GIROUX, Françoise DUCRET, de BOYSSON, Marie-Thérèse MACHON, Françoise HENNEGRAVE, Denise PHILAUT et Cécile CALVEZ.

MM. Michel DUBOYS de LABARRE, Raymond GAUTIER, Fabrice MORAND, Jean-David DESFORGES, André BANSARD, Moïse HAMARD, Hubert de BOYSSON, Daniel FOLLET, Jacques HARDY, René MACHON, Antoine HENNEGRAVE, Jacques SOUPAULT et Alain CALVEZ.

Nombre de pouvoirs : 39

Mme Christine GIROUX est élue Secrétaire de séance.
Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Déroulement de la 4ème Assemblée générale

Rapport moral de la Présidente :

Le vice-président, les membres du bureau et la présidente sont heureux d'accueillir les personnes présentes pour la 4ème A.G. de l'A.S.P.C. de Sainte-Céronne. Pour la deuxième année, ils reçoivent " chez eux " c'est-à-dire à *Sainte-Céronne*. Mais le lieu est un peu exigü, et la présidente le déplore. Elle a eu l'idée de tenir l'assemblée dans l'église-même, qui peut accueillir infiniment plus de monde, mais les convocations étaient déjà parties. Elle souhaite que cela soit possible dans le futur, pour être au coeur du sujet. D'autres associations ont initié cette pratique et le bureau ne pense pas que Mr L'abbé Denis MARY y verrait un inconvénient.

La présidente remercie particulièrement les membres présents pour leur soutien et leur assiduité, et également tous ceux qui ont fait confiance et ont envoyé leur pouvoir. En effet, l'association ne peut espérer obtenir des résultats qu'en s'inscrivant dans la durée.

La présidente a étudié la liste des membres à jour de leur cotisation au 31 Décembre 2006 : 99 foyers ont renouvelé leur adhésion, ce qui représente 154 personnes ; elle s'aperçoit aussi avec tristesse qu'à cette date 67 foyers, représentant 94 personnes ont omis de le faire. C'est toujours le même problème, il faut avoir le courage de voir loin et elle croit que pour beaucoup, l'enthousiasme avec lequel ils ont répondu à l'appel de l'association la première année s'émousse avec le temps. Elle s'emploiera à recontacter ces personnes car elle a noté que nombre d'entre eux comptent au nombre de ses amis personnels.

Peut-être certains trouvent-ils que l'association n'avance pas assez vite ... on y reviendra.

Au cours de l'assemblée précédente, le bureau avait soumis à l'approbation des personnes présentes un certain nombre de projets :

Tout d'abord, la fabrication de cadres pour les tableaux de l'église déjà restaurés grâce à l'association. Devant le coût de fabrication de cadres en bois doré identiques aux cadres anciens, il avait été envisagé de les faire réaliser en bois ciré. Le choix de la présidente se portait plutôt sur les tableaux non encadrés. Mr Martin lui, préconisait de refaire des cadres identiques aux anciens. La présidente a donc repris contact avec Madame DESMOULINS-HEMERY Conservatrice des objets d'Art et antiquités de notre département pour lui demander son avis sur la question. En bref, il apparaît que si des cadres ne sont pas nécessaires à la conservation correcte des tableaux (car c'est le châssis qui garantit la bonne tension de la toile) en revanche l'usage veut que les tableaux d'église soient toujours encadrés. On peut trouver des tableaux non encadrés dans des collections privées, voire dans certains musées, mais jamais dans des églises. Et compte tenu de leur ancienneté, les cadres sont le plus souvent en bois doré...

Ayant entendu cet avis éclairé, le bureau a donc décidé, malgré le coût, de donner suite aux devis de l'atelier d'Amélie, devis réactualisé.

Comme il se doit, le bureau a mis en concurrence cette réalisation, et il n'a, de loin, pas pu obtenir un meilleur rapport qualité-prix. Aux dires mêmes d'un doreur connu sur la place de Paris, avec lequel la Présidente a personnellement pris contact, la réalisation du même travail par sa maison aurait coûté environ le double (prise de moulages, bois fruitier et dorure à l'or fin.) Le montant de ces travaux s'élève à 3.776 Euros HT soit 4.503,54 Euros TTC.

Dès lors, ce projet suit son cours et les cadres seront livrés dans le courant de l'année.

Afin que l'association puisse se prévaloir d'avoir mené à bien un projet global, à savoir la restauration de tous les tableaux de l'église, le bureau a décidé de s'occuper également de la « descente de Croix » située dans le retable, et ceci, quel que soit le résultat de la décision de classement du tableau à l'inventaire. La commission qui devait se réunir en décembre et statuer sur la question a été reportée à l'année prochaine. Il semblerait que le tableau ait peu de chance d'être classé.

S'il ne l'est pas, la restauration sera confiée à Mlle Marianne CHOPIN dont les qualités professionnelles sont reconnues dans la région et au-delà, qui a travaillé pour de nombreuses églises et qui commence à se faire une réputation dans le métier. Cette restauration coûtera environ 3.000 Euros. Le bureau espère beaucoup que Mlle CHOPIN aura son agrément par les Monuments historiques ; Mme DESMOULINS-HEMERY l'a encouragée à le demander.

En ce qui concerne la pose de vitres de protection sur les bustes de St Adelin et de Ste Céronne, des devis de M. PECCHIOLI, de Préaux et de Madame Laetitia GUILLEMIN, de St Hilaire-sur-Erre vont être demandés. Cette dernière ne viendra qu'après la naissance de son bébé car actuellement elle ne peut se déplacer.

Au début de cette assemblée, la présidente disait qu'elle n'était pas loin de penser comme certains membres, que l'association n'avancait pas assez vite : mais il faut se rassurer car la volonté de tous les membres du bureau est de mettre en oeuvre des travaux d'envergure. Pourtant, il faut prendre patience car on ne peut rien faire sans l'aide de l'état, et l'on doit compter avec les lenteurs de l'administration et la concurrence entre tous les projets qui lui sont soumis.

Ainsi Mr RONSSERAY qui devait procéder à l'étude de tous les travaux nécessaires à la conservation de l'église est parti à la retraite et tout le dossier est à reprendre à zéro avec son successeur.

Sur les conseils de M. Nicolas GAUTIER l'architecte des bâtiments de France, contact a été pris avec M. HENRIOT Conservateur régional .

M. AMIOT, le successeur de M. RONSSERAY est venu visiter l'église le 4 Avril en compagnie de M. le Maire et il est probable que l'étude précédemment évoquée ne sera réalisée qu'en 2008, car il faut prendre rang.

La présidente avait également parlé de son idée de faire appel au mécénat privé.

A la fin de l'année dernière elle a envoyé un courrier à plusieurs entreprises du bâtiment.

Bien que sa lettre fut fort bien tournée aux dires-mêmes de l'un des dirigeants de ces entreprises, elle a compris que personne ne s'engagerait sur de vagues perspectives. C'est d'ailleurs l'avis de l'architecte des bâtiments de France. Elle reviendra donc à la charge lorsque l'audit aura été effectué et qu'un calendrier de travaux sera établi. On ne peut espérer réussir à intéresser une entreprise que sur un projet concret.

M. GAUTIER, maire et vice-président de l'association a attiré l'attention de la présidente sur le très mauvais état du bas de la porte latérale donnant accès à l'église. Un devis a été demandé pour sa réfection ; mais après consultation d'un menuisier d'art très habitué aux travaux de restauration sur des édifices classés, il apparaît que la restauration de cette porte est parfaitement envisageable : un devis a été fourni ainsi que des explications satisfaisantes : le bureau de l'association a donc décidé la prise en charge de la restauration de cette porte très ancienne, projet qui est parfaitement dans l'objet de l'association. Il en coûtera 2.087,02 Euros. La fabrication d'une nouvelle porte aurait coûté 2.455,39 Euros.

Evoquons maintenant les visites durant la période d'été. Mme Françoise CHANTEPIE assurait seule

cette charge jusqu'à présent et on l'en remercie. Elle n'est plus en mesure de s'acquitter seule de cette tâche, et plusieurs membres du bureau ont répondu présent pour la remplacer, au coup par coup selon leur disponibilités.

Pour mieux connaître le sujet il a été émis l'idée de réaliser un enregistrement audio à partir de la documentation de Mme CHANTEPIE, ce qui nous permettrait d'être aussi complets qu'elle pour intéresser un auditoire. Le bureau va tenter cette expérience de manière "artisanale" cet été, et peut-être envisager l'acquisition d'un petit matériel de diffusion audio pour équiper l'église. Question à creuser.

Les cartes postales réalisées l'année dernière seront en vente à la maison du Parc, à la Trappe, et à l'épicerie de Soligny qui vend des cartes de la région.

Pour ce qui concerne les différentes manifestations, l'église sera ouverte le jour de la fête, dimanche 15 Juillet et en essayant de mettre au point une exposition de peintures d'un artiste franco-cubain *PADILLA*, qui expose en ce moment à Sées.

L'idée de cette exposition est due à M. LUTET qui entretient d'étroites relations avec le diocèse.

Pour les journées du Patrimoine, le 3ème dimanche de septembre, on recherche aussi à organiser une exposition.

Le "Printemps musical du Perche" a de nouveau prévu un récital de piano le samedi 14 juillet à l'église.

La présidente ne peut terminer sans rappeler la qualité du site Internet de l'association, perpétuellement enrichi et amélioré par M. Yannick LUTET.

Elle invite vivement toutes les personnes présentes à aller le visiter, pour y retrouver les détails de tout ce qui a été accompli depuis la création de l'association en 2003.

La présidente remercie l'assemblée de son attention.

Elle soumet ce rapport moral à son approbation : approbation à l'unanimité.

Elle passe la parole à la trésorière, Mme Martine LEROY pour donner lecture des comptes de l'association.

Martine LEROY, trésorière, présente ensuite les comptes qui font ressortir un solde positif de 21.782,28 Euros au 31/12/2006.

Total des recettes : 25.206,55 Euros, (dons, vente porte-clés, cartes postales, vente de bijoux, dons lors des journées du patrimoine, intérêts...)

Total des dépenses : 3.424,27 Euros (fournitures de bureau, timbres, boissons pour manifestations, restauration tableaux...).

Approbation du rapport financier de notre association, à l'unanimité.

Questions diverses :

- M Jean-David DESFORGES, archéologue, propose de donner une conférence sur les premiers temps de la christianisation dans l'ancien évêché de Sées au IV-VIII siècles, à l'église. La date est à

déterminer.

- Le compte-rendu de l'Assemblée générale sera envoyé aux personnes adhérentes ainsi qu'à celles qui n'ont pas adhéré cette année.

- L'idée d'un petit journal annuel est soulevée par Fabrice MORAND. Idée à étudier.

- M Raymond GAUTIER signale que des travaux devrait être envisagés à la Chapelle de St Marcel (porte, fenêtre, grille à voir et à repeindre ainsi qu'un mur extérieur). M le Maire propose d'étudier les travaux à effectuer.

La Présidente remercie l'assemblée et convie les personnes présentes au verre de l'amitié, au soleil.

Fin de l'Assemblée générale à 11 h 15.
